

Dijon, le 9 mai 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lutte contre le trafic et l'usage illicite de stupéfiants en Côte-d'Or en avril A nouveau près de 500 000 € saisis lors des opérations anti-stupéfiants

La lutte contre le trafic de drogue ne faiblit pas et mobilise chaque jour les effectifs de la police nationale, de la gendarmerie nationale, des douanes, de l'administration pénitentiaire et de tous les services de l'Etat.

Sous l'autorité de Fabien SUDRY, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or, et d'Olivier CARACOTCH, procureur de la République près le tribunal judiciaire de Dijon, **131 opérations anti-stupéfiants ont été menées en avril permettant la saisie de produits et liquidités représentant un équivalent monétaire de 496 385 €, qui se compose notamment de :**

- **22,78 kg de cannabis (prix de revente estimé à 204 939 €)**
- **2,49 kg de cocaïne (prix de revente estimé à 164 208 €)**
- **338 gr d'héroïne (prix de revente estimé à 11 154 €)**
- **23 gr d'ecstasy (prix de revente estimé à 230 €)**
- **115 854 € en numéraire**
- **1 arme à feu**

Ces opérations ont conduit à **la mise en cause de 19 personnes et à la délivrance de 18 amendes forfaitaires délictuelles**. Pour les seuls équipages de police et de gendarmerie, **plus de 1234 heures de patrouilles quotidiennes ont été consacrées à la lutte contre les trafics de stupéfiants**.

Rappelons qu'en cas de constatation d'un trafic de stupéfiants, il convient d'aviser sans délai les services de police ou de gendarmerie **en composant le 17**.